



GUIDE PETITE ENFANCE

Treillières . 2021.



Sommaire

Édito	
Les modes de garde	p4
L'accueil individuel	p4
Le Relais Petite Enfance	p4
Les assistants.es maternels.es	p4
Les maisons d'assistants maternels	p5
La garde à domicile	p5
Le baby-sitting	p5
L'accueil collectif	p6
Les structures municipales	p6
Les crèches privées	p6
L'accompagnement à la parentalité	p8
Le Lieu d'accueil parents enfants (LAEP)	p8
Point Écoute Parents	p9
Consultations PMI	p9
Café des parents	p9
Conférences	p9
Les lieux d'éveil	p10
La Médiathèque	p10
L'éveil musical	p10
Les bébés nageurs	p10
Les parcs	p10
Informations pratiques	p11

Édito

Chers futurs parents, chers parents,
Un enfant, c'est un pirate qui trouve à chaque nouveau pas, un trésor.
Pour lui, tout est magique, mystérieux et surprenant car s'ouvre à lui
un monde d'une grande richesse, un monde qui lui permet de se construire
mais aussi de remettre en question ce que nous croyons acquis.

Nous confier vos enfants, c'est nous confier ce que vous avez de plus
cher et chacun d'entre vous souhaite le faire en toute sérénité. Confort,
attention, éveil, protection sont vos attentes légitimes et elles doivent être
compatibles avec votre organisation familiale, votre contexte culturel et
social et surtout, évoluer avec votre parcours de vie.

À Treillières, nos engagements rejoignent les valeurs fondatrices de la
Convention internationale des droits de l'enfant, et mettent en avant
l'intérêt supérieur de l'enfant et le principe de bienveillance.

L'action de notre service Petite enfance et de nos équipes de
professionnel(les) poursuit plusieurs objectifs :

- Garantir un quotidien adapté aux besoins individuels de l'enfant et sa singularité ;
- Accompagner avec bienveillance l'enfant dans son processus de développement et de socialisation ;
- Favoriser l'activité et le jeu spontané, source d'éveil et d'autonomie ;
- Initier et soutenir l'ouverture au monde extérieur et à la culture ;
- Construire des liens personnalisés et sécurisants pour les enfants et leurs parents ;
- Développer la co-éducation entre professionnels et parents ;
- Favoriser le développement d'une offre d'accueil diversifiée sur la commune.

Et ce, pour encourager et favoriser la participation des enfants, afin qu'ils
s'épanouissent en toute autonomie et soient un jour des hommes et des
femmes responsables, capables d'agir et de réfléchir par eux-mêmes en
toute liberté. Qu'ils aient confiance en Eux !

Ce guide pratique vous présente la diversité des modes d'accueil - régulier
ou occasionnel, collectif ou familial - proposée sur notre commune, mais
aussi nos actions d'accompagnement et de soutien à la parentalité.

Nous espérons qu'il facilitera vos démarches pour trouver la solution de
garde la plus adéquate pour votre (vos) enfant(s).

Nous vous remercions pour votre confiance et vous laissons entre les mains
de professionnels compétents, à votre entière écoute pour vous conseiller
dans vos démarches.

Bonne lecture,

Maité BÉRAGNE
Adjointe déléguée à la famille,
à l'éducation et à la jeunesse

Les modes de garde

L'accueil individuel

Le Relais Petite Enfance

Le Relais est un lieu d'information, de rencontres, d'échanges au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance.

Les parents et futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations pratiques sur les modes d'accueil.

Les assistant(e)s maternel(le)s agréés peuvent y trouver un soutien dans la mise en place de projets construits en collaboration, et un accompagnement dans leur pratique professionnelle. Des temps de rencontre avec les enfants accueillis par les assistant(e)s maternel(le)s sont également proposés à l'espace « Atout'Âge », au sein d'un espace aménagé et adapté aux besoins des jeunes enfants.

02 40 94 52 59 / 02 40 94 68 48 / relais@treillieres.fr
Espace « Atout'Âge », 59bis rue de la mairie 44119 Treillières

Les assistants.es maternels.es

Ce sont des professionnel(le)s de la petite enfance, agréé(e)s, accompagné(e)s et contrôlé(e)s par l'Unité Agrément du Département de Loire-Atlantique.

Depuis leur domicile, ils ou elles assurent l'accueil d'un ou plusieurs enfants (4 enfants maximum), dont le nombre est défini à leur agrément.

Ils ou elles bénéficient d'une formation obligatoire de 120 heures dispensée par le Conseil Départemental sur :

- Le développement psychomoteur de l'enfant
- La sécurité
- Les premiers secours
- L'alimentation du jeune enfant
- L'éveil
- L'élaboration d'un livret d'accueil

Les Maisons d'Assistants Maternels

Une Maison d'Assistants Maternels (MAM) est un regroupement de 2 à 4 assistant(e)s maternel(les) dans un espace professionnel dédié à l'accueil du jeune enfant, en dehors de leur domicile personnel.

Ces professionnel(les) ont un projet commun visant le bien-être de l'enfant et un accueil adapté à ses besoins.

Chaque professionnel(le) est agréé(e) individuellement par le Département pour accueillir entre 2 à 4 enfants âgés de 0 à 4 ans.

Les parents emploient directement, via un contrat de travail, un(e) assistant(e) maternel(le) qui travaille au sein de la MAM et qui deviendra le référent de leur enfant et leur interlocuteur privilégié.

MAM « L'île aux câlins »
Parc du Haut-Gesvres
rue Etienne Sébert (centre-bourg)
06 70 41 84 79

MAM « Petits pieds & Co »
10 rue de Muzon (Muzon)
07 79 35 12 83
petitspiedsandco@gmail.com

MAM « Les petits Korrigans »
13, La Barnais
02 53 78 60 01
mamlespetitskorrigans@gmail.com

La garde à domicile

Avec ce mode de garde, l'enfant est gardé au domicile des parents.

La garde d'enfant(s) à domicile peut consister en une garde d'enfant simple ou une garde d'enfant partagée dans laquelle le salarié s'occupe des enfants de deux familles au maximum.

Les parents sont employeurs et ils peuvent aussi faire appel à une association prestataire, ou mandataire.

Le baby-sitting

Une liste des baby-sitters de la commune est à votre disposition en Mairie, auprès du Relais Petite Enfance (02 40 94 52 59) ou du Guichet Famille (02 40 94 68 48).

Tous les baby-sitters qui y sont inscrits doivent avoir plus de 16 ans.

A noter que la mairie propose une mise en relation, mais n'est pas responsable des baby-sitters.

Les modes de garde

L'accueil collectif

Les structures municipales

Multi-accueil « Bulle de rêves »

Le multi-accueil est un lieu d'accueil destiné aux jeunes enfants âgés de deux mois ½ à quatre ans révolus et doté d'une capacité de 35 places. C'est un lieu de vie où l'enfant va pouvoir expérimenter, jouer et ainsi grandir à son rythme. L'accueil des enfants y est assuré par une équipe de professionnelles de la petite enfance.

Le projet pédagogique de « Bulle de rêves » est pensé autour de trois priorités :

- Assurer une sécurité affective à chaque enfant ;
- Favoriser l'autonomie de l'enfant ;
- Cultiver le plaisir de jouer, de découvrir et de partager.

Plusieurs modalités d'accueil sont proposées aux familles :

- Régulier : contrat établi entre la famille et la structure.
Les présences de l'enfant sont établies en amont et peuvent aller d'une ½ journée à 5 jours par semaine (temps plein ou partiel). Les pré-inscriptions se font auprès du Guichet Famille, à l'espace « Atout'Âge ». Les dossiers sont téléchargeables de septembre à février.
- Occasionnel : possibilité de confier votre enfant en journée ou pour quelques heures sur réservation. Inscription sur RDV, auprès du multi-accueil.

Horaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Pour les accueils en 1/2 journée : le matin de 7h30 à 12h15 et l'après-midi de 13h30 à 18h30. Fermeture de la structure les jours fériés.

02 40 94 67 90 / 02 40 94 68 48 / multiaccueil@treillieres.fr
59, rue de la mairie 44119 Treillières

La passerelle

La passerelle propose aux enfants de la commune âgés de 2 ans, un accueil à la demi-journée, dans un espace adapté et des activités d'éveil spécifiques à leur âge.

Lieu de socialisation où l'enfant découvre progressivement un rythme de groupe, la passerelle est située au sein de l'espace « Atout'Âge ». Les deux professionnel(les) qui assurent l'encadrement des temps d'accueil accompagnent l'autonomie du jeune enfant, encouragent son expression verbale et assurent une transition qui favorisera le passage en douceur vers l'école maternelle.

Les pré-inscriptions ont lieu au printemps de chaque année (possibilité de contacter le service tout au long de l'année, pour s'inscrire, s'il y a des disponibilités).

07 86 27 74 91 / 02 40 94 67 90 / passerelle@treillieres.fr
Espace Atout'Âge - 59bis, rue de la mairie 44119 Treillières

Les structures privées

Les crèches privées

Crèche inter-entreprises « Les Petits Pirates »

Accueil régulier et occasionnel

Parc d'Activités de Ragon

02 40 29 22 18

www.creche-lespetitspirates.fr

Micro-crèche inter-entreprises « Hapili » (Léa et Léo Groupe)

Accueil régulier

12 rue Etienne Sébert

02 31 47 98 81

www.leaetleo.com

L'accompagnement à la parentalité

Le Lieu d'accueil parents enfants (LAEP)

Vous souhaitez partager un moment privilégié avec votre enfant ?
Rencontrer d'autres parents ? Échanger avec des professionnel(les) ?
Venez découvrir Petits à petons, un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) semi-itinérant destiné aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent ou adulte référent (grand parent, frère/sœur, oncle/tante, ...) ainsi qu'aux futurs parents !

L'objectif de ce service aux familles ? Proposer un espace d'échanges et de partage sans visée thérapeutique, au sein duquel les parents peuvent dialoguer et conforter la relation avec leur(s) enfant(s), et les enfants, se socialiser et se divertir.

Dans une ambiance conviviale et un climat de confiance, les familles sont accueillies sur chaque permanence par un binôme de professionnels formés à l'écoute et garants des règles de vie du lieu.

Informations pratiques :

- Accueil gratuit et sans inscription préalable
- Le LAEP n'étant pas un mode de garde tel qu'une halte-garderie ou une crèche, les enfants présents sont sous la responsabilité du ou des adultes qui les accompagnent et restent à leurs côtés.
- À Treillières : permanences tous les mercredis matin, de 9h00 à 12h00, à l'espace « Atout'Âge », sauf jours fériés et toutes ou une partie des vacances scolaires.
- Des permanences sont également organisées régulièrement sur les communes de Grandchamp-des-Fontaines, Héric, Sucé-sur-Erdre et Vigneux-de-Bretagne. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter les sites internet des communes partenaires ou à téléphoner en mairie.

02 40 94 68 48 / 06 85 77 83 40 / petitapetons@treillieres.fr
Espace Atout'Âge - 59bis, rue de la mairie 44119 Treillières
<https://petitapetons.home.blog/>

Point Écoute Parents

Permanence d'écoute et d'accompagnement des familles proposée toutes les trois semaines, à l'espace « Atout'Âge », par une psychologue de [l'école des parents et des éducateurs de Loire-Atlantique](#).

Consultations sur RDV uniquement.

02 40 16 69 31 / 02 40 94 68 48

Espace Atout'Âge - 59bis, rue de la mairie 44119 Treillières

Consultations PMI

Permanences hebdomadaires assurées à l'espace « Atout'Âge » par des professionnel(les) du Département de Loire-Atlantique.

- Consultations d'enfants avec le médecin PMI (Protection Maternelle et Infantile) et la puéricultrice, le mardi après-midi et le jeudi matin.
- Consultation d'enfants avec la puéricultrice, le lundi et mardi après-midi, le jeudi et vendredi matin.

Consultations sur RDV uniquement.

02 44 66 49 60 / 02 40 29 54 35

Espace Atout'Âge - 59bis, rue de la mairie 44119 Treillières

Café des parents

Le service Petite enfance propose plusieurs fois dans l'année, en partenariat avec un(e) psychologue de l'école des parents et des éducateurs de Loire-Atlantique, un temps de rencontre autour de questions d'éducation.

Informations pratiques :

- Dates et thèmes disponibles sur le [site Internet de la mairie](#)
- Participation sur inscription
- Durée d'environ 2 heures avec possibilité d'une prise en charge de vos enfants de 2 mois à 4 ans, par l'équipe du multi-accueil afin d'être pleinement disponible à la discussion entre parents et professionnels.
- Lieu de rencontre : se renseigner auprès du multi-accueil « Bulles de Rêves »

02 40 94 67 90 / multiaccueil@treillieres.fr

Conférences

Deux conférences thématiques sont organisées chaque année par le Relais Petite enfance, en partenariat avec la commune de Grandchamp-des-Fontaines.

02 40 94 52 59 / 02 40 94 68 48

Les lieux d'éveil

Animations à la Médiathèque « Jean-d'Ormesson »

Plusieurs activités sont proposées par l'équipe de la Médiathèque pour les 0 – 4 ans et leurs parents :

- Lecture d'histoires et de comptines chantées pour les tout-petits et les adultes qui les accompagnent
- « Bébés lecteurs » : ouvert à tous, abonné(e)s ou non et sans réservation. Le premier mercredi de chaque mois (sauf juillet/août), 2 séances au choix à 10h ou 11h, et un samedi par trimestre à 10h30
- Possibilité de découvrir sur place ou d'emprunter une grande diversité de documents jeunesse

7, avenue rue Général de Gaulle, 44119 Treillières

02 40 94 61 76 / mediatheque@treillieres.fr

www.livreetlecture-cceg.net/treillieres

Éveil musical avec l'école de musique

Les mercredis, de 10h45 à 11h30, l'école de musique propose un parcours d'éveil musical pour les enfants de 2 mois à 3 ans accompagnés de leur(s) parent(s). Les sessions sont composées de 6 séances de 45 minutes.

2 rue de la Close des Genêts, 44119 Treillières

06 10 35 34 48 / treillieres-musique@laposte.net

www.treillieres-musique.fr

Bébés nageurs aux Bassins d'Alphéa

Tous les dimanches, de 8h45 jusqu'à 10h00 aux Bassins d'Alphéa, partagez un moment privilégié d'éveil sensoriel et moteur avec votre bébé, dans un environnement adapté et une eau chauffée à 32°C. Ces séances d'1h15 sont ouvertes aux enfants de 6 mois à 3 ans.

Le Moulin des Landes, 44119 Grandchamp-des-Fontaines

02 28 43 43 30 / alphea@lesbassins.fr

www.lesbassins.fr/alphea/

Les parcs

- Square, place de la Liberté (près de la place du Marché)
- Square du presbytère (en face l'église)
- Parc du Haut-Gesvres (rue Etienne-Sebert)
- Espace de loisirs du Champ-Morin

Informations pratiques



Pôle Atout'Age



Multi-Accueil
«Bulles de Rêve»



Médiathèque
Jean-d'Ormesson



Ecole de
musique



Les Bassins
d'Alphéa



Château
du Haut-Gesvres



Aire de jeux
Parc Haut-Gesvres



Parc
Haut-Gesvres



Espace de loisirs
Champ-Morin



Square
Presbytère



Square
Place Liberté

Guichet famille

Pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches, le Guichet Famille de la mairie de Treillières se tient à votre disposition à l'espace « Atout'Âge », 59bis, rue de la mairie 44119 Treillières.

Horaires d'accueil

du lundi au vendredi 9h - 12h30 et 14h - 17h30
(fermeture le jeudi après-midi)

02 40 94 68 48 / 02 40 16 69 31 / guichet-famille@treillieres.fr

Pour inscrire mon enfant dans l'une des structures municipales (Multi-accueil « Bulle de rêves » ou Passerelle) :

- Remplir un dossier familles avec la fiche sanitaire (à télécharger depuis le site Internet de la mairie www.treillieres.fr ou votre espace citoyen www.espace-citoyens.net/treillieres)
- Fournir une copie récente du carnet de vaccinations

« Il faut tout un village pour éduquer un enfant ».

Ce proverbe africain nous rappelle que l'éducation ne se limite pas au foyer domestique mais se fait grâce à plusieurs acteurs et institutions, à travers une pluralité d'expériences, de rencontres et d'environnements.

. 1 clic sur 1 logo => 1 page d'information .

